

Les enfants, otages innocents des conflits armés

Enquête 420 millions d'enfants sont confrontés à la guerre à travers le monde. Trente ans après la Convention internationale des droits de l'enfant, ce nombre ne diminue pas.

par MATHILDE BLAYO



Un enfant-soldat au sud-Soudan, 7 février 2018 – stefanie glinsky / AFP

L'Assemblée générale des Nations unies célèbre, mercredi 25 septembre, les trente ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, un texte emblématique du droit international qui avait l'ambition de protéger les plus jeunes. Pourtant, 420 millions d'enfants vivent encore dans une zone de guerre. Ce nombre a augmenté de 30 millions depuis 2016, selon l'ONG Save the Children. Une quinzaine de pays secoués par les conflits armés voient leur jeunesse prise dans le piège de la violence et de la peur.

Dans un XXI^e siècle où les guerres prennent un nouveau visage, la population civile est la première victime. Les hôpitaux, les écoles, sont pris pour cible en dépit du droit international. En Syrie en 2018, alors que 262 attaques ont été perpétrées contre des installations d'éducation et de santé, selon l'Unicef, au moins 1 106 enfants ont été tués durant les combats.

Des cibles faciles

En RDC ou au Sud Soudan, les groupes armés sont plutôt nomades. Des « *groupes de prédation* » pour Jean-Claude Legrand, ancien responsable de la protection des enfants à l'Unicef. « *Ce ne sont plus les combattants nationalistes des années 1990, ils sont peu associés à des combats directs. Ils pillent les villages, exploitent la population locale dans*

une attitude très opportuniste. » Ils détériorent et occupent des écoles, privant les enfants d'accès à l'éducation, les rendant plus vulnérables au recrutement.

Les enfants sont des cibles faciles pour affaiblir l'ennemi. Le viol, utilisé comme arme de guerre notamment au Sud Soudan et en RDC « *de façon massive* » selon Jean-Claude Legrand, a aussi cours à l'encontre de mineurs. Malgré la violence de l'acte, ceux-ci peuvent être stigmatisés et rejetés par leur communauté.

Les traumatismes

Ils portent longtemps les marques de ces traumatismes. L'Unicef explique que « *les composants chimiques du stress brisent les connexions neuronales existantes et empêchent la formation de nouvelles connexions, ce qui entraîne des conséquences durables sur l'apprentissage, le comportement et la santé physique et mentale des enfants.* »

Maître Marie Dosé, qui œuvre au rapatriement des enfants français de Daech, rapporte la détresse sanitaire et psychologique des enfants présents dans les camps de déplacés en Syrie : « *Ils ont des carences alimentaires, sont malnutris et développent des troubles du comportement, des retards de langage, un isolement affectif.* » Ils seraient 29 000 enfants étrangers en Syrie, la plupart âgés de moins de 12 ans. Parmi les 200 enfants français, deux tiers ont moins de six ans. « *Ils sont marqués par la guerre et la violence, mais ce ne sont pas des combattants, des endoctrinés, ce sont des enfants victimes qui ont besoin de soins,* explique-t-elle avec colère. *Ces enfants sont exposés au risque imminent d'être récupérés par Daech qui n'aura pas de difficulté à nourrir la haine de la France qui les a abandonnés.* » Depuis le mois de mars 2019, 26 enfants ont été rapatriés en France.

250 000 enfants-soldats

Environ 250 000 jeunes dans le monde ont ainsi rejoint les groupes armés. Alors que dans les années 1980, ils étaient recrutés de force, Jean-Claude Legrand constate l'augmentation des recrutements « *volontaires* » chez les adolescents « *qui n'ont pas d'autre choix* ». Pour autant, « *la violence physique et psychologique n'a pas diminué* ». 40 % des enfants associés à ces groupes sont des filles et certains, comme Boko Haram, les utilisent pour des attentats-suicides.

Des organisations internationales tentent de démobiliser des dizaines de milliers d'enfants soldats à travers le monde. « *Ceux que l'on sauve sont des survivants au regard du taux de mortalité dans certains groupes* », rappelle Jean-Claude Legrand. Après la démobilisation, reste encore leur réintégration dans la société. Mais les ONG manquent de moyens pour mener des projets de réinsertion de long terme.

Après la signature de la Convention des droits de l'enfant en 1989, la cause des enfants-soldats a ému les sociétés civiles et mobilisé beaucoup de moyens, aujourd'hui les programmes manquent. Pourtant « *il est évident que si l'on veut briser les cycles de violence il faut s'occuper des enfants, leur communiquer une alternative à la violence comme seul moyen de survie* ». ■